



## Arrêtés municipaux

### CIRCULATION ET STATIONNEMENT

#### **RUE LENINE (R.D.154B)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 25 mars 2024 pris dans le cadre d'une pose de réseau télécom entreprise rue Lénine par la société IYI Groupe – 6 rue Maryse Bastié – 91080 Evry-Courcouronnes, agissant pour le compte de FRACOM – 1 avenue Laennec – 93380 Pierrefitte-sur-Seine,

CONSIDERANT que les travaux ont pris du retard et qu'il y a donc lieu de proroger les dispositions de l'arrêté municipal susvisé,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :

DECIDE de proroger les mesures suivantes **rue Lénine** entre les n°11 et 17 jusqu'au **19 avril 2024** à 17 heures :

- **Neutralisation du stationnement,**
- **Neutralisation du trottoir** : les piétons seront déviés sur le stationnement neutralisé à cet effet,
- **Neutralisation ponctuelle de la voie de circulation** pour chargement/déchargement,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

#### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

#### ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Responsable du S<sup>ce</sup> Entretien et Exploitation – Direction Voirie et Mobilités du Conseil Départemental du Val de Marne,
- D.T.S.P (voies départementales),
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- RATP,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- IYI Groupe – 6 rue Maryse Bastié – 91080 Evry-Courcouronnes.

FAIT EN MAIRIE, LE **08 AVR. 2024**

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Et par délégation  
Clément Pecqueur  
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr  
LE **09 AVR. 2024**

Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire, la Responsable du service  
Déplacements Stationnement  
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon